

2. Dans combien de cas a-t-on opéré des Indiennes et dans combien de cas a-t-on opéré des blanches?

3. Dans chacun des cas, la patiente a-t-elle signé une formule de consentement avant l'opération?

4. Si l'on n'a pas obtenu le consentement de la patiente, qui a accordé l'autorisation de faire l'opération?

5. Dans chacun des cas, quel est le nom du médecin qui a fait l'opération?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): 1. 112 pour la période de juillet 1969 à juin 1971.

2. 8 Indiennes et 104 autres.

3. Oui.

4. Voir question 3.

5. Il n'est pas possible d'obtenir les noms des médecins. Une ordonnance du Territoire du Yukon défend la publication d'information provenant des dossiers des patients.

LES SAISIES DE TERRAINS EN SASKATCHEWAN

Question n° 2078—**M. Gleave:**

1. A-t-on effectué, durant les deux années de 1969-1970, 1970-1971, et au cours de la portion écoulée de 1971-1972, des saisies de terrains en Saskatchewan en raison d'un acquittement insatisfaisant d'hypothèques de la Société du crédit agricole et, dans l'affirmative, combien, au cours de chacune des périodes indiquées?

2. Combien de cultivateurs de la Saskatchewan avaient obtenu des hypothèques de la Société du crédit agricole, a) au 30 septembre 1971, b) au 30 septembre 1970 et c) au 30 septembre 1969 et quel montant total cela représente-t-il pour chacune des années susmentionnées?

3. Combien de cultivateurs de la Saskatchewan sont en retard, a) d'un an, b) de deux ans, c) de trois ans et d) de quatre ans dans leurs paiements?

4. a) Jusqu'à la période se terminant le 30 septembre 1971, combien de procès de saisie a-t-on intentés, en Saskatchewan, b) dans les cas des poursuites déjà entamées les tribunaux ont-ils accordé des suspensions de procédures et, dans l'affirmative, combien?

5. La Société du crédit agricole s'est-elle engagée à payer des impôts fonciers sur des terres cultivées qui ne sont pas entièrement payées, en Saskatchewan et, dans l'affirmative, a) combien au cours des années 1969-1970, 1970-1971 et du 1^{er} avril 1971 à ce jour, b) quel montant ces impôts représentent-ils pour chacune de ces périodes?

6. Qu'advient-il des terrains et quelle est la perte totale nette ou le profit total net dans chaque cas de saisie?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): La Société du crédit agricole fait savoir ce qui suit: 1. 1969-1970, Néant; 1970-1971, Néant; 1971-31 oct., Néant.

2.	30 sept. 1971	19,932	\$324,588,890
	30 sept. 1970	19,781	\$313,897,612
	30 sept. 1969	19,553	\$304,036,199

3. a) 2753; b) 574; c) 72; d) 6.

4. a) Un pour la période se terminant le 30 septembre 1971. b) Néant.

5.

a) 1969-70—Néant 1970-71—Néant 1971 au 31 oct.—Néant
b) 1969-70—Néant 1970-71—Néant 1971 au 31 oct.—Néant

6. Sans objet.

LES ACHATS DE LAIT EN POUDRE

Question n° 2084—**M. Lambert (Bellechasse):**

1. Des sociétés ou des compagnies ont-elles demandé d'acheter, au cours du mois d'octobre 1971, du lait en poudre en vue de l'exportation? Dans l'affirmative, quelles sont ces compagnies ou sociétés?

2. Quelles compagnies ou sociétés ont effectivement acheté du lait en poudre et en quelles quantités?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): En ce qui concerne la Commission canadienne du lait, voici la réponse: 1. Au cours du mois d'octobre, certains organismes commerciaux, tant canadiens qu'étrangers, se sont informés auprès de la Commission canadienne du lait pour savoir si elle avait de la poudre de lait à vendre pour l'exportation. La Commission n'avait pas de poudre et n'a pas tenu trace de ces demandes. Nous n'avons pas de renseignements disponibles en ce qui a trait aux demandes semblables faites à des organismes canadiens.

2. Aucune n'en a acheté de la Commission canadienne du lait. Nous ne disposons pas de renseignements quant aux ventes qu'auraient pu faire des sociétés canadiennes privées.

LES COMMUNICATIONS PAR SATELLITES

Question n° 2104—**M. Robison:**

La mise au point d'un système de communication par satellites éliminera-t-elle l'obligation de transmettre par câble et le gouvernement étudiera-t-il la possibilité de fournir un réseau de communications par satellites qui permette aux Canadiens de n'avoir plus à recourir au système de transmission par câble pour obtenir une image d'excellente qualité sur leur écran de télévision?

[Français]

L'hon. Robert Stanbury (ministre des Communications): On ne s'attend pas qu'un système de satellites de télécommunication supprime, dans un avenir immédiat, la nécessité de recourir à la télédiffusion par câble pour jouir d'une grande variété de canaux, sans utiliser d'antenne. Le gouvernement a entrepris des travaux de recherche dans le domaine des télécommunications par satellite, dans le but de tirer le maximum d'avantages de cette nouvelle technique. Il se peut qu'au cours des années, la radiodiffusion directe des satellites aux maisons s'avère attrayante dans certains cas, en commençant peut-être par les zones rurales et éloignées, puis en s'étendant aux zones urbaines. Il reste cependant bien des précisions à connaître au sujet des coûts avant de pouvoir établir des prévisions plus complètes.

[Traduction]

L'AÉROPORT DE SAINTE-SCHOLASTIQUE—LES ACHATS DE TERRAINS

Question n° 2109—**M. Hales:**

1. Quelle est la superficie en milles carrés du nouvel aéroport de Sainte-Scholastique au Québec?

2. Combien d'acres de terrain a-t-on achetées à cette date?

3. Quel a été le prix maximum payé par acre?

4. Quel a été le prix minimum payé par acre?

5. Quel a été le prix moyen payé par acre?

6. A-t-on acheté le terrain au moyen d'expropriations et, dans la négative, de quels autres moyens a-t-on usé?

M. Gérard Duquet (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): 1. Vingt-huit milles carrés pour l'aéroport proprement dit.

2. 15,000.

3. \$1,000 les immeubles compris.